

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Application d'un antibiotique topique bacitracine (Baciguent)		NUMÉRO : 1.11
		DATE : Juin 2004
		RÉVISÉE : Août 2007
PROFESSIONNELS VISÉS	Infirmières	Référence à un protocole
TYPE D'ORDONNANCE	Ordonnance visant à initier la thérapie médicamenteuse.	Non

PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières
- L'infirmière réévalue l'efficacité du traitement après 7 jours
- Les infirmières auxiliaires sont autorisées à contribuer à l'application de cette ordonnance après évaluation par l'infirmière.

CLIENTÈLES VISÉES

- Usagers hébergés ou hospitalisés dans les unités ou services concernés

UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- Tous les centres d'hébergement et les ressources intermédiaires d'hébergement
- CHRDL :
 - Les unités de soins de longue durée psychiatriques
 - Les unités de soins de courte durée psychiatriques **adultes**

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

INFIRMIÈRES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

- Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne.
- Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Antibiotique topique pour le traitement ou la prévention des infections cutanées mineures.

2. CONDITION D'INITIATION

- Présence de signes locaux d'infection ou risque d'infection suite à une blessure cutanée mineure.

3. ORDONNANCE

- Appliquer l'onguent de bacitracine (**Baciguent**) 2 à 3 fois/jour, au besoin, sur la région atteinte.

4. CONDITIONS D'APPLICATION

4.1. Indications

- Blessures cutanées mineures : petites lacérations, excoriations, égratignures, brûlures au 1^{er} degré avec présence de **signes inflammatoires** (rougeur, chaleur, œdème).

4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité à la Bacitracine.
- Dermate de contact à la Bacitracine.
- Si hypersensibilité à la Néomycine : allergie croisée possible.

5. MÉTHODES

5.1. Précautions et directives

- Couvrir la blessure d'un pansement sec après application de l'onguent.
- Nettoyer la région affectée avant l'application.
- Éviter tout contact avec les yeux.

5.2. Procédures

- Méthodes de soins de l'AQESSS :
«Application d'un médicament sur la peau»

5.3. Éléments de surveillance

- État de la peau au site d'application de l'antibiotique topique

5.4. Complications

- N.A.

5.5. Limites d'application

- **Durée de traitement maximale:**
 - 7 à 10 jours
- Cesser l'emploi en présence d'aggravation des lésions.
- Aviser le médecin si:
 - il est impossible d'instaurer le traitement
 - la zone d'inflammation augmente ou est fluctuante
 - aucune amélioration notée après 7 jours
 - élévation de la température corporelle

